

Nantes, le 18 juin 2018

Session du Conseil régional des Pays de la Loire

VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2018



Sommaire

- ① Communiqué de presse p.2 à 5
- ② Focus sur l'innovation au service des entreprises p. 6 à 9
- ③ Focus sur l'innovation au service de la mobilité. p.10 à 12
- ④ Focus sur l'innovation au service de filière biologique. p.13

Débats à suivre sur la WebTV régionale www.paysdelaloire.fr
#DirectPDL #PDLBudget

CONTACTS PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92

Nadia HAMNACHE : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 62 / 06 77 66 11 16

Sophie FERGER : sophie.ferger@paysdelaloire.fr / 02 28 20 65 30 / 07 72 21 16 97

Nantes, juin 2018

Communiqué de presse

Session du Conseil régional

LA REGION AMPLIFIE SON ACTION EN INNOVANT AU SERVICE DE TOUS LES LIGERIENS

Le Conseil régional des Pays de la Loire se réunit en séance plénière les jeudi 21 et vendredi 22 juin, pour voter son 1^{er} budget supplémentaire de l'année. Les débats des élus régionaux durant ces deux journées porteront sur

- **L'approbation du Compte Administratif 2017**, qui témoigne du respect des engagements de la Région en matière de nouvelle trajectoire financière, permettant de dégager un excédent de 44,5 M€.
- **Le Budget Supplémentaire 2018 (BS)** qui illustre la volonté de la majorité régionale d'agir concrètement et efficacement au service des Ligériens avec 21,7 millions d'euros de budget supplémentaire.

« *Un plan de relance de l'apprentissage qui hisse notre région au 1^{er} rang national, un pacte régional pour la ruralité qui soutient déjà plus de 500 communes et un pacte éducatif dont les établissements ligériens (lycées publics, privés, CFA et MFR) se sont largement saisis pour accompagner les jeunes dans leur réussite... Ces bons résultats reflètent l'efficacité de l'action régionale et se traduisent dans les indicateurs économiques et sociaux qui s'améliorent en Pays de la Loire*. Ils nous encouragent surtout à amplifier notre action en continuant d'innover au service de tous les Ligériens. C'est pourquoi j'ai souhaité que ce BS se concentre sur de nouvelles actions en faveur de l'innovation des entreprises, du soutien aux agriculteurs bio, de la mobilité des Ligériens. Le bilan industrie du futur indique que la Région a déjà accompagné 360 entreprises. Une dynamique qui s'inscrit pleinement dans le maintien de nos grands équilibres budgétaires et dans le cap fixé en faveur de l'emploi et de l'équité des territoires.* », résume Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, qui a présenté ce matin les grandes lignes de ce Budget supplémentaire avec Paul Jeanneteau, vice-président en charge du développement économique, Lydie Bernard, vice-présidente en charge de l'agriculture, Roch Brancour, vice-président en charge des transports et Laurent Dejoie, vice-président en charge des finances.

2

La Région continue d'innover au service des entreprises

La Région soutient et accompagne la reprise économique pour aider notamment les PME-PMI à relever les grands défis tels que la digitalisation et la numérisation et à créer de nouveaux relais de croissance.



Cette session donne ainsi la priorité à l'innovation des entreprises et au développement de l'emploi local, avec **un bouquet de mesures concrètes intitulé « Ensemble pour innover » pour lequel la Région a prévu de consacrer 1,3 M€**. Dans la dynamique du lancement du « Printemps de l'innovation » et de la structuration de la marque « French Fab » en Pays de la Loire, ces mesures concrètes doivent faciliter l'innovation de toutes les entreprises en leur ouvrant davantage les portes des outils existants et en leur facilitant l'accès au financement. **C'est par exemple, « l'Innovation Tour » qui consistera à faciliter l'innovation pour les dirigeants de PME, ou bien encore, « l'ExpR », une application agile et innovante mettant en relation chercheurs et entreprises.**

Par ailleurs, le dispositif, « **Pays de la Loire investissements numériques** », lancé en juillet 2017, pour aider les PME à se doter d'outils numériques et à gagner en productivité, rencontre un vif succès avec 88 dossiers soutenus en Commission permanente. La Région renforce cette action en investissant **1,3 M€ de budget supplémentaire, dont 400 000 € de crédits de paiement dès 2018.**

*Source Bilan économique 2017 de l'INSEE : la Région des Pays de la Loire est la 1^{ère} en nombre de créations d'entreprises et enregistre le taux de chômage le plus faible de France (en baisse de 1,1 point sur un an).

Après la croissance verte et une nouvelle impulsion autour du défi de la transition écologique, cette session se concentre sur la croissance bleue avec **un plan Ambition maritime**, autour de trois piliers: le rayonnement de l'identité maritime des Pays de la Loire, le développement et l'innovation dans les secteurs stratégiques (l'industrie navale, les filières pêche et aquaculture, le tourisme littoral, etc.), et la protection et la sauvegarde du littoral et du milieu marin. Les actions phares de cette Ambition maritime seront précisées lors d'un point presse le 21 juin.

Enfin, **la Région poursuit son action de structuration des filières économiques d'avenir des Pays de la Loire**, avec ses partenaires et les grands pôles d'excellence ligériens. Cela se traduit par le vote, lors de cette session, d'une **stratégie autour de la « silver économie »**, ainsi que d'un plan d'action pour **l'avenir du nautisme en Pays de la Loire, portant sur la formation, l'export, l'économie circulaire et un nouveau modèle de plaisance**. La Région des Pays de la Loire est en effet la 2^{ème} région nautique de France, avec un chiffre d'affaires de 1 Mds€ en 2015.

Pour le Plan investissement compétences (PIC), dans le cadre de son partenariat avec Pôle emploi, la Région investit dès cette année 13,5 M€. Cet effort budgétaire significatif permettra de financer 7 732 formations supplémentaires de demandeurs d'emplois, pour le seul PIC. (10,16 M€ sont affectés dès ce BS).

Agriculture biologique : la Région s'engage !

Dans le cadre de la déclinaison de sa stratégie agricole, la Région se mobilise en faveur de l'agriculture biologique. Dans un contexte toujours incertain lié aux annonces gouvernementales qui tardent sur les financements du plan Ambition Bio 2022, et face aux difficultés de la filière avicole, la Région veut donner davantage de visibilité aux agriculteurs ligériens en proposant le vote d'une enveloppe supplémentaire de près de 5 M€.

Pour l'agriculture biologique, 20 M€ de fonds FEADER seront réorientés sur les mesures surfaciques pour clôturer les années 2015-2016 et 2017. Pour la 1^{ère} fois, la Région consacrera une aide régionale de 3,2 M€, mobilisant 3,5 M€ de



FEADER, venant compenser le désengagement de l'Etat. Avec cet effort financier exceptionnel, la Région assure l'accompagnement du maintien en 2018 et la conversion pour les Jeunes agriculteurs en 2018/2019/2020. **Au-delà des mesures surfaciques, la Région va encore plus loin et lance un appel à projets pour fortifier la structuration de la filière.** Sur la période 2018-2020, la Région consacrera près de 45 M€ (FEADER inclus) à la filière Bio.

Il s'inscrit dans la stratégie régionale Agri-alimentaire 2016-2020 « de notre Terre à notre Table... », présentée en décembre 2016, suite à une concertation de la filière biologique. La Région souhaite ainsi confirmer ses ambitions en faveur de la compétitivité des filières biologiques régionales avec une nouvelle stratégie régionale intitulée « Agriculture biologique : la Région s'engage ».

Par ailleurs, pour répondre à une actualité forte de la filière avicole, notamment en lien avec la situation du groupe DOUX, en lien avec l'Etat, la Région propose d'accompagner la modernisation et/ou l'adaptation des bâtiments d'élevage à de nouvelles productions (poulets plus lourds, dinde, ..) et aux nouveaux enjeux sociétaux avec un plan qui sera lancé sur le 2^d semestre 2018. Et 1,25 M€ de crédits régionaux sont mobilisés dès ce BS.

Innover pour faciliter la mobilité des tous les ligériens

En termes de mobilité aussi, la Région confirme ses engagements et compense le retard de l'Etat pour le financement de la ligne TER Clisson-Cholet. Un enjeu majeur pour le territoire, puisqu'elle relie les deux premiers bassins d'emplois ligériens. **Afin d'assurer le calendrier du lancement des travaux et de pérenniser la ligne, la Région des Pays de la Loire a décidé d'avancer la part de l'Etat en votant un budget exceptionnel sous la forme d'une avance remboursable de 6,7 M€.** La participation de la Région sur cette opération devrait s'élever en 2018 à

11,63 M€ et l'avance de la part de l'Etat à 2,32 M€. A l'occasion de ce Budget supplémentaire une enveloppe de **13,464 018 M€ de crédits de paiement en investissement sera consacrée à ce programme.** Cet engagement financier de la Région répond à l'urgence de la situation et à la nécessité de garantir une continuité de service sur cette ligne vitale pour l'avenir du Choletais et des Mauges.

Par ailleurs, au titre de la politique des transports, la Région innove pour améliorer la mobilité des ligériens :

- **4,2 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour la livraison des tout nouveaux TER Régio2N V200 qui circulent depuis le 9 juin sur la ligne Interloire vers Orléans.**
- **3 M€ sont inscrits pour la politique routière, dans le cadre des protocoles routiers signés avec les cinq départements.**
- **Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt, la Région souhaite ouvrir une large consultation auprès de l'ensemble des acteurs susceptibles de concourir à l'ouverture à la concurrence du réseau régional.** 2ème région de France à se saisir de cette opportunité, la Région des Pays de la Loire veut être exemplaire et innovante dans l'élaboration de l'exploitation des services ferroviaires régionaux ouverts à la concurrence, afin de renforcer l'offre et la qualité de service pour les usagers ligériens.



L'engagement régional au service du quotidien des jeunes



A l'occasion de cette session, la Région s'engage aussi pour la sécurité des jeunes ligériens avec un « **Plan de prévention pour la sécurité dans les transports scolaires** ». Première région à se saisir de cette priorité, la Région Pays de la Loire présentera son plan dans le cadre de la semaine de la sécurité des transports scolaires qui se déroulent du 25 au 29 juin.

La Région continue aussi à innover pour l'avenir des jeunes ligériens, avec un effort complémentaire significatif proposé au titre de **la politique de l'éducation, avec un abondement de 5 M€** afin de répondre aux besoins de financement des opérations d'investissement dans les établissements privés sous contrat d'association.

Enfin, ce budget supplémentaire met l'accent sur le renforcement de l'action civique et de l'offre culturelle de la Région au service des Ligériens avec notamment l'affectation de 7,8M€ pour les travaux du Musée d'art moderne Martine et Léon Cligman, dont les premières esquisses seront présentées le 22 juin à l'Hôtel de Région.

Un budget supplémentaire qui maintient le cap des grands équilibres

Les actions présentées dans le cadre de ce budget supplémentaire se traduisent par **21,4 M€ de nouvelles autorisations pluriannuelles** dont 17,9 M€ en investissement et 3,5 M€ en fonctionnement.

En termes de crédits de paiement, les inscriptions nouvelles s'élèvent à 32,6 M€ : 12,9 M€ en fonctionnement dont 13,5 M€ pour le Plan Investissement Compétences (les frais financiers étant réduits de 5 M€ par ailleurs) et 19,7 M€ en investissement, dont 18,9M sur les transports. Le budget total 2018 s'élève ainsi à 1,866 Md €.

Ces actions s'inscrivent pleinement dans la trajectoire budgétaire et financière mise en place dès 2016 avec :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement : diminution de 1,9M€ au regard du budget primitif 2018 (Hors PIC et hors dépenses nouvelles compensées par des recettes équivalentes)
- le maintien d'un rythme dynamique d'investissement, dans le respect des grands équilibres budgétaires : les dépenses d'investissement BP + BS (hors fonds européens et hors amortissement de la dette) s'élèvent à 483 M€, soit le même niveau que l'année précédente à la même période.
- le maintien d'un haut niveau d'épargne brute (224M€.)
- Une diminution du recours à l'emprunt de 22,4 M€ pour un besoin s'élevant à 242,7 M€ contre 265,2 M€ au Budget Primitif 2018.

En effet, le compte administratif 2017 a permis de dégager un excédent de 44,5 M€.

Pour concilier bonne gestion et renforcement des services aux ligériens, cet excédent est mobilisé de manière équilibrée entre la réduction de l'emprunt (pour le montant de 22,4 M€ cité ci-dessus) et les nouvelles dépenses d'investissement pour 19,7 M€, le solde de 2,4 M€ compensant une diminution des recettes d'investissement.

Compte administratif 2017 : la note de la Région rehaussée par Standards & Poors

Le compte administratif confirme le respect des grands équilibres, avec :

- un haut niveau d'épargne brute de 285M€ (283M€ en 2016)
- un niveau d'investissement dynamique de 494M€ dont 460 M€ au titre des politiques publiques et 34 M€ au titre des fonds européens.
- une baisse du recours à l'emprunt, en recul de 28% en moyenne depuis 2015 (alors qu'il était en hausse de 25% en moyenne entre 2010 et 2015).

Ces bons chiffres sont le fruit d'une gestion assainie des finances régionales, mise en place dès 2016. Une gestion saluée et récompensée par Standard & Poor's, qui a annoncé le 15 juin le rehaussement de la note de la région de AA- à AA.

« La Région bénéficie d'une gouvernance et d'une gestion financières très favorables. Le pilotage budgétaire et le suivi de l'exécution budgétaire sont de qualité. Les objectifs budgétaires sont précis (avec notamment une épargne brute supérieure à 250 millions d'euros, soit 19% des recettes de fonctionnement, et une capacité de désendettement inférieure à 7 ans), la gestion de la dette prudente et diversifiée, et la gestion de la liquidité efficiente et optimisée. De plus, comme en 2017, la Région a montré sa capacité à présenter des réalisations budgétaires conformes à sa prospective financière et respectant ses objectifs budgétaires. », précise Standards & Poors dans son communiqué de presse du 15 juin 2018, après analyse de la revue de gestion des finances régionales.

« C'est une vraie reconnaissance et une fierté pour notre Région. Elle nous permet d'envisager le déploiement de nos politiques publiques avec sérénité et ambition », ajoute Christelle Morançais.

Focus sur l'innovation

ENSEMBLE POUR INNOVER

La Région, au côté des entreprises, pour stimuler la compétitivité

Dès 2016, la Région a mis l'innovation, levier majeur de la compétitivité des PME et PMI ligériennes, au cœur de sa nouvelle stratégie de développement économique. Cela s'est traduit notamment par le déploiement du Plan Industrie du Futur qui a déjà mobilisé 54M€ pour accompagner plus de 360 entreprises, par le projet de créations de 4 nouveaux Technocampus et par l'engagement de la Région dans la démarche French fab. Ces actions visent notamment à doter le territoire et les entreprises de financements pour investir dans leur équipements de production, et d'un panel conséquent de technologies avancées de production (en matière de composites, réalité virtuelle, robotique, électronique par ex.). Cela doit aussi leur permettre de collaborer étroitement avec les acteurs de la recherche et de la formation, et de rayonner aux plans national et international.

Pour renforcer cette dynamique, un nouveau programme pour l'innovation, fruit d'une concertation avec les chefs d'entreprises ligériens, de tous secteurs d'activité, taille et localisation, est présenté à l'assemblée régionale réunie pour voter le BS 2018. Certaines de ces actions font, par nature, écho à la matérialisation de l'ambition régionale pour la French fab en Pays de la Loire : excellence industrielle et technologique, rayonnement industriel, partage des meilleures pratiques. Intitulé « Ensemble pour innover », ce bouquet d'actions s'organise en 3 axes principaux:



1. Faciliter l'innovation ;
2. Développer et sécuriser l'accès des entreprises au Crédit Impôt Recherche ;
3. Inciter la collaboration entre innovateurs publics (chercheurs) et privés (entreprises).

6

1- Faciliter l'innovation

Ce premier axe a pour objectif d'accompagner la démarche d'innovation, notamment pour les TPE et PME, et de permettre aux start-up ligériennes une connexion facilitée avec l'écosystème national.

Faciliter l'innovation pour les dirigeants de PME par l' « Innovation Tour »

L' « Innovation Tour » est un dispositif ouvert de circuit de visites et de découverte des infrastructures régionales dédiées à l'innovation. Adressée à une « promotion » de chefs d'entreprises, l'Innovation Tour leur permettra de mieux bénéficier de ces ressources. Il s'adresse aux entreprises qui ne s'y rendraient pas spontanément et s'appuie sur la mobilisation de structures existantes : Fablab et équipements de pointe de Bouguenais (TK composites, TK Océan) / Réalité virtuelle et augmentée (CRV de Saint Nazaire, Clarté à Laval)/ Robotique et Cobotique (Proxinov, la Roche sur Yon)/ Electronique (We Network, Angers)/ Acoustique (CTTM, puis TK Acoustique, Le Mans)...

Une Promotion sur 1 an débiterait sur un premier module (2 jours) pour construire une stratégie d'innovation. Puis au rythme d' 1 jour tous les 2 mois (soit environ 5 jours pour cet Innovation tour). Déroulé type d'un Innovation Tour: matinée consacrée à la découverte d'une technologie avancée de production, appliquée à un cas pratique d'entreprise qui viendrait témoigner (entreprise ayant bénéficié de la plateforme d'excellence concernée), suivie d'un déjeuner en format networking avec des chefs d'entreprise impliqués dans la plateforme, puis après-midi consacrée à une restitution / réflexion pour en tirer des possibilités d'application concrète au sein des entreprises

présentes. La promotion se conclura par un *voyage découverte* de 4 jours dans une autre Région française ou un pays Européen proche (Irlande, Italie, Allemagne, ...).

Pour qui ?

10 chefs d'entreprises pour chaque département des Pays de la Loire, soit 50 participants répartis en trois groupes de 15-20. Prioritairement non membres de clusters ou de pôles de compétitivité, pour atteindre l'objectif de toucher des entreprises éloignées de l'innovation et de ses réseaux, issus de tous secteurs d'activités, avec une orientation plutôt industrie (y compris agroalimentaire), TPE et PME. Les partenaires : les RDI, Technopoles, CCI, Comité 21, Collectif Industrie du futur, Plateformes d'excellence, pôles, clusters, Technocampus.

Faciliter l'innovation pour les start-up ligériennes par une connexion avec l'écosystème national Station F

Avec un écosystème d'incubateurs, d'accélérateurs et de structures d'accompagnement de start-up densifié et structuré ces dernières années, et une prédominance importante sur la région nantaise, la centralité des réseaux et la concentration d'acteurs en Île de France crée le besoin intrinsèque de connecter nos start-up à potentiel avec l'écosystème national. Il s'agit de proposer aux pépites ligériennes un formidable accélérateur en termes de réseau et d'accès à l'écosystème financier, le tout en coordination avec la mission French Tech.

La Région va permettre l'accès des start-up ligériennes au plus grand campus de start-up au monde, Station F à Paris, en faisant l'acquisition d'un pack de 50 places (54 000 €) dans le cadre du Fellowship Program, soit 50 postes de travail à hauteur de 5 jours d'accueil par mois pendant un an. Il permet de bénéficier d'un accès à la communauté en ligne de tous les adhérents du programme et donne accès aux évènements se déroulant sur le campus. Il permettra de faciliter les contacts avec les investisseurs présents sur le site. Le positionnement au sein de Station F permet aussi de recevoir des partenaires et clients potentiels. De plus, une présence régionale coordonnée sur la région parisienne peut permettre de renforcer l'attractivité de notre territoire.

Ce programme vient en complément des dispositifs déjà présents en Pays de la Loire : les start-up, bénéficiaires de ce programme, continueront à être suivies par les structures d'accompagnement ligériennes. Pour s'assurer de la bonne articulation avec les ressources locales, la mise en œuvre de cette action sera menée en lien avec les acteurs régionaux de l'accompagnement des start-up, dans le cadre d'un comité de suivi associant notamment les « French Tech » territoriales et des représentants des technopoles.

Les start-up concernées (environ 25 / an, soit 2 personnes par start-up bénéficiaire), seront identifiées par le biais d'un AMI, et sélectionnées par un jury d'acteurs du monde de l'accompagnement à la création d'entreprise (technopoles, incubateurs régionaux existants).

Le partenariat avec Station F sera conduit avec un rapprochement avec les acteurs de FrenchTech Central. Cet espace à Station F se voulant un représentant des écosystèmes d'innovation nationaux, il s'agit d'encourager les acteurs régionaux à s'en emparer en organisant des rencontres et des évènements sur place dans le but de présenter le territoire régional et ses nombreux atouts en termes d'innovation.

Enfin, en vue de la prochaine labellisation Métropole French Tech prévue à mi-2018, la Région sera prête à travailler en bonne coordination avec la Mission French Tech, Nantes Tech, et les écosystèmes régionaux volontaires, à une candidature mettant en avant le dynamisme régional.

Faciliter l'innovation au plus près des territoires - Printemps de l'innovation

Pour obtenir un effet de massification dans le lancement des démarches d'innovation dans les entreprises, la Région a lancé cette année une version revue et plus ambitieuse de la Journée Régionale de l'Innovation, sous le nom de

Printemps de l'innovation. Du 15 mai au 14 juin, plus d'une quarantaine d'événements, répartis partout dans le territoire, ont mis en valeur l'innovation afin de susciter l'envie d'innover auprès des dirigeants.

Sous une marque ombrelle **Printemps de l'Innovation**, qui les rend plus visibles et les met en cohérence, les partenaires de l'écosystème régional viennent inscrire leurs événements d'innovation : journées technologiques, portes ouvertes, conférences de club de chefs d'entreprise, lancement de thématiques Résolutions ...

2- Développer et sécuriser l'accès des entreprises au Crédit Impôt Recherche - Booster CIR

Le CIR est le principal dispositif de financement public de l'innovation en France. En 2014, le montant de dépenses déclarées au titre du CIR par les entreprises des Pays de la Loire a représenté 508 M€ pour 1 435 entreprises soit 2,36 % des montants déclarés au niveau national.

Pour répondre aux freins identifiés de complexité, la Région met en place deux actions en coordination avec les services de l'Etat pour permettre une meilleure mobilisation du CIR et du Crédit Impôt Innovation (CII) par les entreprises ligériennes. Par ces actions, elle remet les technopoles au cœur de l'accompagnement des entreprises à l'innovation technologique.

Référent CIR : La Région souhaite mobiliser dans chacune de ces technopoles un référent CIR qui sera formé pour répondre de façon précise aux questions des chefs d'entreprises en amont d'une démarche de constitution de dossier CIR ou CII. De plus, la Région mobilisera le réseau des experts-comptables, premiers partenaires des PME pour les encourager à diffuser plus largement la connaissance des mécanismes du CIR ou CII. Par ailleurs, le référent CIR serait aussi référent Propriété intellectuelle, en relais local de l'INPI en Pays de la Loire.

3- Inciter la collaboration entre innovateurs publics (chercheurs) et privés (entreprises)

Un nombre croissant d'entreprises travaille régulièrement avec des laboratoires académiques, participe à des chaires de recherche ou recrute des doctorants en CIFRE. Pour autant, certaines entreprises, notamment les PME, hésitent encore à démarrer ce type de collaboration.

Expérience Recherche : Sur le modèle des stages de fin d'études en entreprises désormais largement répandus dans les établissements d'enseignement supérieur, la Région souhaite développer la mise en pratique des compétences acquises par ces étudiants de Master, sur la base de besoins identifiés de la part d'industriels. **Ces stages, d'une durée de six mois, auront pour objectif de réaliser un état de l'art et de contribuer à l'identification des verrous technologiques spécifiques à l'entreprise. Cette action permet, dans le même temps, de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants se destinant à la recherche industrielle.**



Le développement d'une application Internet ad hoc « ExpR », agile et innovante, mettra en relation des étudiants avec des industriels désireux de bénéficier des compétences recherche. Ces compétences comprendront bien entendu les stages état de l'art mais également les initiatives prises en ce sens par nos partenaires universitaires comme les projets industriels et travaux de fin d'études.

Brevet + : La Région organisera, par l'intermédiaire des technopoles, une prospection ciblée à partir de la mise à disposition du fichier des données de brevet détenu par l'Etat, la SATT et les établissements d'enseignement supérieur. Ces données permettent d'identifier des entreprises qui ont un jour déposé un brevet sans initier une collaboration avec le milieu de la recherche - ce qui constitue un précieux vivier d'entreprises déjà sensibilisées pour capitaliser sur cette première expérience - et envisager la suite de la collaboration, en mobilisant le dispositif Pays de la Loire Accès Recherche.

Pays de la Loire Accès Recherche : Il existe actuellement, dans le cadre des dispositifs Pays de la Loire Innovation, la possibilité de déclencher une étude de faisabilité auprès d'un laboratoire, subventionnée en partie par la Région, mais cette possibilité est méconnue et donc peu utilisée. Pour accroître l'utilisation de ce dispositif pour une collaboration avec un laboratoire, la Région va communiquer auprès des entreprises, sur les possibilités de co-financement pour le recours à un laboratoire, sous le nom de Pays de la Loire Accès Recherche ; cette communication s'appuiera en particulier sur le Réseau de développement de l'innovation.



Abondement de chaires industrielles pour les PME : De nombreuses ETI et grands groupes s'associent à des établissements d'enseignement supérieur dans des chaires industrielles. Les travaux développés dans ces chaires leur permettent d'avoir accès aux connaissances les plus avancées. Cependant, devenir membre d'une Chaire implique un engagement de 4 ans en moyenne pour des montants avoisinant a minima 50 K€/an, freinant l'accès de groupement de PME. Aussi, la Région contribuera au financement de Chaires industrielles sur les sites secondaires des universités (La Roche sur Yon, Laval, St Nazaire, Cholet, Saumur) dans une logique d'équilibre du territoire et de proximité avec le tissu économique.

Focus sur les transports

Renforcer la mobilité des tous les habitants de la Région

Permettre à chaque Ligérien d'accéder à une solution de mobilité adaptée, sécurisée et durable sur le territoire, c'est le sens de l'engagement de la Région en matière de transports, qui présente à ce BS plusieurs innovations, qu'il s'agisse de transport ferroviaire ou routier.

Parce que le TER est un élément structurant de la politique régionale en faveur des solutions de mobilité durable, la Région s'est résolument engagée pour renforcer l'attractivité de ce mode de transport en activant trois leviers : l'offre de transports avec la mise en place du cadencement en juillet 2017, les tarifs avec la nouvelle gamme tarifaire adoptée cette année et la qualité de services, l'objectif étant de faire progresser le trafic TER global de 10% à l'horizon 2021. L'offre et la qualité, c'est la mise en circulation le 9 juin dernier des nouvelles rames Régio2N V200. Une première en France. C'est aussi le démarrage des travaux sur la ligne Nantes Clisson-Cholet grâce à l'engagement financier de la Région. Enfin, dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt, la Région souhaite ouvrir une large consultation auprès de l'ensemble des acteurs susceptibles de concourir à l'ouverture à la concurrence du réseau régional.

Parce que 2/3 des déplacements domicile-travail et 95 % du transport terrestre de marchandises s'effectuent par la route, la Région des Pays de la Loire s'est aussi donnée comme priorité d'encourager les projets routiers structurants relevant de l'intérêt régional. Cet engagement se poursuit à l'occasion de ce Budget supplémentaire.

Enfin dans le cadre des transferts de compétences issus de la loi NOTRe, la Région s'engage pour la sécurité des jeunes ligériens avec un plan pour la sécurité des transports scolaires.

Modernisation du parc de matériel roulant, une augmentation des capacités avec les Régio2N V200

10



La Région des Pays de la Loire est la première de France à s'équiper des trains Régio2N V200 pouvant aller jusqu'à 200 km/h. Le Conseil régional a signé une convention avec SNCF Mobilités pour le financement de **13 rames Régio2N V200**, pour un montant de **156 millions d'euros**. Ces nouveaux trains à deux niveaux offrent **501 places assises, soit 50 % de capacité supplémentaire** par rapport aux rames actuelles, une **vitesse maximale de 200 km/h** et peuvent être aménagés pour accueillir jusqu'à **50 vélos en période estivale**, grâce à l'option Jumbo vélo commandée par la Région au constructeur Bombardier pour équiper cinq rames. **La Région a investi près de 3 millions d'euros pour ce choix technique totalement inédit d'aménagement.**

Les premières rames ont été livrées en mars 2018 et les premières circulations commerciales ont démarré le 9 juin 2018 sur la desserte Interloire Nantes/Le Croisic – Orléans.

D'ici 2020, 11 rames Régio2N V200 circuleront sur les lignes TER des Pays de la Loire :

- 8 rames pour renforcer le parc TER sur l'étoile ferroviaire de Nantes,
- 3 rames destinées à la desserte Interloire (Orléans – Tours – Angers – Nantes – Le Croisic) aux côtés des 2 rames transférées à la Région Centre-Val de Loire.

L'arrivée de ces nouveaux trains participe à l'augmentation de places assises du parc en Pays de la Loire, passant ainsi de 25 700 en 2017 à 26 900 (+ 4%) en 2018, et plus de 29 000 (+ 13 %) d'ici 2020.

4,2 M€ de CP sont ainsi votés à l'occasion de ce budget supplémentaire pour la livraison des trains Régio2N V 200.

Infrastructures ferroviaires, démarrage des travaux Nantes Clisson Cholet

La ligne ferroviaire Nantes -Clisson-Cholet comptabilise plus de 200 000 voyages par an et relie les deux premiers bassins d'emploi des Pays de la Loire. L'enjeu de sa modernisation et de sa pérennisation est donc majeur. Il s'agit

de garantir la continuité de service aux Ligériens et d'assurer une augmentation de la desserte de la ligne (de 4 à 10 allers-retours par jour).

Aujourd'hui, cette ligne présente sur la partie Clisson-Cholet un état de vétusté tel qu'il y a urgence à acter le lancement des travaux prévus dès 2018 ; ce qui nécessite la confirmation du financement de la part de l'Etat, soit 6,7 M€, alors que la Région a déjà voté sa participation de 33,2 M€, conformément au CPER.

Concrètement, cette modernisation se traduit par deux phases de travaux : la première phase en ligne fermée, de juillet 2018 à avril 2019, pour le renouvellement de la voie, le déplacement de la halte de Torfou et la création d'une voie d'évitement pour le croisement des trains ainsi qu'un poste d'aiguillage télécommandé depuis Clisson. La seconde, d'avril 2019 à décembre 2021, pour les travaux de modernisation de la signalisation. Le montant total des travaux est estimé à 46,4 M€ financé de la manière suivante :

- 71,65 % par la Région des Pays de la Loire (33,2 M€),
- 14,35 % par l'Etat (6,7 M€),
- 4 % par l'agglomération du Choletais (1,9 M€)
- et 10 % par SNCF Réseau (4,6 M€).

Afin d'assurer le calendrier du lancement des travaux et de pérenniser la ligne, la Région des Pays de la Loire a décidé d'avancer la part de l'Etat en votant un budget exceptionnel sous la forme d'une avance remboursable de 6,7 M€. La participation de la Région sur cette opération devrait s'élever en 2018 à 11,63 M€ et l'avance de la part de l'Etat à 2,32 M€. A l'occasion de ce Budget supplémentaire une enveloppe de 13,464 018 M€ de crédits de paiement en investissement sera consacrée à ce programme.

Appel à Manifestation d'Intérêt, ouverture à la concurrence du réseau régional

Dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), la Région souhaite ouvrir une large consultation auprès de l'ensemble des acteurs susceptibles de concourir à l'ouverture à la concurrence du réseau régional. L'objectif est de pouvoir évaluer leur degré d'intérêt pour l'exploitation des services ferroviaires régionaux, et recueillir des propositions permettant d'alimenter les réflexions de la Région en vue des futures consultations. **2^{ème} région de France à se saisir de cette opportunité, la Région des Pays de la Loire veut être exemplaire et innovante dans l'élaboration de l'exploitation des services ferroviaires régionaux ouverts à la concurrence, afin de renforcer l'offre et la qualité de service pour les usagers ligériens.**



Cet AMI, qui n'a pas vocation à préfigurer ou aboutir à une sélection de candidats en vue de la conclusion de contrats de services publics, permettra à la Région de mieux définir le bouquet de lignes et le périmètre des biens susceptibles d'être intégrés dans le « ticket détachable ». Les informations recueillies dans le cadre des échanges avec les candidats permettront de mieux percevoir les effets induits (optimisation des moyens, transfert des personnels, conséquences fiscales, etc.) par un allotissement du réseau, et contribueront à enrichir techniquement le contenu des appels d'offres à venir.

Afin d'indemniser les candidats retenus pour participer à l'AMI, la Région pourra attribuer une subvention estimée jusqu'à 30 000 € par candidat, le montant étant fonction du niveau de contribution fourni. Les conditions d'indemnisation précises seront définies dans le cadre plus général du règlement de consultation.

Politique routière d'intérêt régional

Avec une politique volontariste de renforcement du réseau routier d'intérêt régional, la Région des Pays de la Loire entend faciliter les déplacements des Ligériens et créer les conditions du développement des entreprises et de l'attractivité de tous ses territoires. « Nous avons la volonté forte de désenclaver et de mieux connecter nos territoires, notamment les zones rurales. C'est pourquoi nous avons engagé une politique renforcée d'aide aux

projets routiers structurants dans chacun de nos cinq départements» a déclaré Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

2/3 des déplacements domicile-travail et 95 % du transport terrestre de marchandises s'effectuent par la route. La Région des Pays de la Loire s'est donnée comme priorité de définir et encourager les projets routiers structurants relevant de l'intérêt régional pour faciliter les déplacements de tous les Ligériens et accompagner le développement économique de tous les territoires, en facilitant les flux de personnes et de marchandises. **Une ambition qui vise à contribuer directement à l'équité des territoires et à l'attractivité des Pays de la Loire ; elle s'est concrétisée par une enveloppe régionale de 116,2 millions d'euros pour permettre le renforcement d'axes routiers d'intérêt régional sur les cinq Départements.**

Depuis l'adoption de la politique routière, neuf opérations sur trente-six ont déjà fait l'objet d'un conventionnement entre la Région et les Départements, maîtres d'ouvrage. D'ici la fin 2018, douze conventions supplémentaires seront programmées, conformément à l'avancement des opérations.

En Mayenne, les travaux du contournement nord de Château-Gontier ont débuté à l'été 2017. Des surcoûts ont été identifiés notamment sur l'ouvrage de franchissement de la Mayenne qui est une infrastructure complexe. Les appels d'offre réalisés par le Département et les études complémentaires ont permis d'actualiser le coût de l'opération à 33,5 M € H.T. (au lieu de 29,17 M€ H.T.). De plus, sur les autres opérations engagées en 2017 et 2018, l'avancement des opérations nécessite d'adapter le versement de l'aide régionale.

3 M€ de CP pour la politique routière dans le cadre des protocoles routiers signés avec les 5 départements sont ainsi votés à ce BS. Par ailleurs, la Région s'engage dans le projet de contournement nord de Château-Gontier en proposant au vote une enveloppe de 1,73 M€ en AE.

Plan d'actions sécurité 2018-2020 pour la sécurité des élèves dans les transports scolaires



Dans le cadre des transferts de compétences issus de la loi NOTRe, la Région s'engage aussi pour la sécurité des jeunes ligériens avec des actions concrètes de prévention pour la sécurité dans les transports scolaires. Depuis sa prise de compétence le 1er septembre 2017, la Région des Pays de la Loire est en effet responsable de l'organisation du transport quotidien de près de 132 000 élèves vers leur établissement. Cette nouvelle mission lui confère une responsabilité très importante vis-à-vis des enfants et de leur famille. Une analyse des mesures mises en œuvre précédemment par les Départements en matière de sécurité dans les transports scolaires permet à la Région de bénéficier d'un précieux retour

d'expérience. **La Région est désormais en mesure de proposer un plan d'action pluriannuel pour la sécurité des élèves utilisateurs des transports scolaires qui sera présenté en détail dans le cadre de la semaine de la sécurité qui débute le 25 juin.**

Focus Agriculture biologique

Agriculture biologique : la Région s'engage !Un Plan Régional d'accompagnement de l'agriculture biologique
2018-2020 en Pays de La Loire

Fortes d'un développement croissant en réponse à un engouement des consommateurs, les filières biologiques nécessitent aujourd'hui une adaptation de l'ensemble des acteurs et des soutiens publics pour accompagner son dynamisme. En déclinaison de la stratégie régionale Agri-alimentaire 2016-2020 « de notre Terre à notre Table... », présentée en décembre 2016, et suite aux tables rondes consacrées aux filières biologiques le 6 novembre 2017, avec l'ensemble des acteurs ligériens, la Région souhaite à présent affirmer ses ambitions en faveur de la compétitivité des filières biologiques régionales, en articulation avec le futur Plan national ambition bio 2022. La nouvelle stratégie régionale « **Agriculture biologique : la Région s'engage** » reposera ainsi sur trois leviers :

- **Poursuivre le soutien en faveur des changements de pratiques vers l'agriculture biologique** en donnant, en cohérence avec les moyens financiers de la Région, un maximum de visibilité aux agriculteurs pour les mesures surfaciques. Des mesures liées à la recherche et à l'innovation seront aussi mobilisées,
- **Renforcer la structuration de l'offre vers les besoins de l'aval et accompagner les entreprises de transformation** avec notamment le lancement d'un appel à projets visant à structurer les filières agrobiologiques,



13



- **Améliorer la qualité des produits et développer la consommation pour valoriser au mieux les productions régionales en développant les circuits de proximité**, avec notamment l'expérimentation d'un appel à projets sur les programmes alimentaires territoriaux, et en affirmant la présence des produits agrobiologiques ligériens sur les salons nationaux et internationaux.

Elle s'inscrit parmi les quatre axes de la stratégie régionale de développement des filières agricoles et alimentaire « créer, rayonner, protéger, fédérer ».

Au-delà des engagements financiers mobilisés dans le cadre de cette stratégie, la Région cherche à fédérer les acteurs des filières agrobiologiques ligériennes. Cette stratégie 2018-2020 se veut être immédiatement opérationnelle. La Région y consacrera près de 45 M€ (FEADER inclus), dont 30 M€ de crédits nouveaux soit 6M€ de crédits régionaux et 24 M€ de FEADER.